



## BILAN D'ACTIVITÉS 2007

Programme montréalais de soutien  
à l'action citoyenne en sécurité urbaine  
dans les arrondissements - Tandem



Montréal 



---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE GÉRALD TREMBLAY</b> .....	<b>5</b>
<b>MOT DE MARIE-ANDRÉE BEAUDOIN ET DE CLAUDE DAUPHIN</b> .....	<b>7</b>
<b>1. À L'ÉCOUTE DES CITOYENS</b> .....	<b>9</b>
1.1 UNE DÉMARCHE RIGOUREUSE ANCRÉE DANS LA RÉALITÉ LOCALE .....	9
1.2 UN ENGAGEMENT COLLECTIF .....	11
1.3 LA GESTION DU PROGRAMME.....	11
1.4 UNE VISION D'ENSEMBLE.....	12
1.5 UNE EXPÉRIENCE RECONNUE ET PARTAGÉE.....	13
1.6 UN ESPACE DE CONCERTATION.....	13
<b>2. UNE PRÉSENCE MARQUANTE</b> .....	<b>15</b>
2.1 AXE MAJEUR : PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ .....	15
2.1.1 SÉCURITÉ DES BIENS ET DU DOMICILE.....	15
2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES .....	19
2.1.2.1 POUR LES FEMMES.....	20
2.1.2.2 POUR LES AÎNÉS.....	21
2.1.2.3 POUR LES JEUNES.....	23
2.1.3 SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS.....	27
2.2 AXE MINEUR : PRÉVENTION INCENDIE, PREMIERS SECOURS ET SÉCURITÉ CIVILE .....	30
2.2.1 PRÉVENTION DES INCENDIES .....	30
2.2.2 PREMIERS SECOURS.....	31
2.2.3 PROTECTION CIVILE .....	32
2.3 RÉSEAUX DE PARTENARIATS .....	32
2.4 FORMATION EN CONTINU .....	33
2.5 DES CHIFFRES ÉLOQUENTS.....	34
<b>3. LES 16 ARRONDISSEMENTS PARTICIPANTS ET LES MANDATAIRES</b> .....	<b>35</b>



---

## MOT DE GÉRALD TREMBLAY



En 2007, alors même que la Ville de Montréal adoptait sa Politique pour un environnement paisible, le programme Tandem célébrait son 25<sup>e</sup> anniversaire.

Tous deux, le programme comme la politique, témoignent de la cohérence des gestes posés par l'administration municipale dans le dossier de la sécurité urbaine. Tous deux ont pour préoccupation d'offrir aux Montréalaises et aux Montréalais une ville où ils peuvent vivre en sécurité et en harmonie.

Depuis le Sommet de Montréal en 2002, la Ville s'est dotée d'une Charte des droits et des responsabilités qui stipule que la liberté et la dignité auxquelles chacun aspire sont indissociables de la sécurité. La Politique pour un environnement paisible vient appuyer cet engagement et servira de référence à l'ensemble des actions municipales en matière de sécurité. Ainsi, l'Administration s'engage à maintenir la sécurité et à partager cette responsabilité avec les communautés, car ce sont les habitants d'un quartier qui sont plus à même d'identifier les moyens de préserver sa qualité de vie.

Cette collectivisation de l'intervention, basée sur les besoins de la population, est une force manifeste des organismes mandataires qui savent, par ailleurs, la mettre à profit dans leurs actions préventives. L'implication de ces organismes dans les tables locales de sécurité urbaine et leur participation aux consultations publiques menées par la Ville, sont autant d'éléments qui révèlent l'aboutissement d'une démarche solidement ancrée dans la réalité montréalaise et le souci constant du bien-être de tous.

A handwritten signature in black ink, which reads "Gérald Tremblay". The signature is fluid and cursive.

Gérald Tremblay  
Maire de Montréal



---

## MOT DE MARIE-ANDRÉE BEAUDOIN ET DE CLAUDE DAUPHIN



Créé en 1982, *Opération Tandem* a considérablement évolué au cours de ses 25 années d'existence pour devenir le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem*.



Sous l'impulsion du Sommet de Montréal, le programme, offrant à l'origine une gamme de services limitée, s'est déployé pour se retrouver au menu de la plupart des tables de concertation locales et de bon nombre d'organismes. Il est devenu un joueur essentiel de la qualité de vie de chaque arrondissement où il est implanté.

Ce bilan témoigne d'une évolution qui s'est traduite, au fil du temps, par l'apparition de Tandem dans de nouveaux champs d'intervention. Ces changements, inspirés par la connaissance du contexte local et des besoins du milieu, ont permis au programme de s'ajuster à la réalité montréalaise.

Une des caractéristiques fondamentales du programme est le maillage entre les différents organismes mandataires dans les arrondissements participants. En effet, les acquis et les expériences sont partagés, tissant ainsi une vaste toile d'échanges et de partage d'expertises, au grand bénéfice des Montréalais.

Plus encore, ces expertises développées ont permis à Montréal d'être reconnue au Canada et à l'étranger pour l'originalité de son modèle d'intervention et la qualité des résultats obtenus.

Aujourd'hui, Montréal est au premier rang des villes les plus sécuritaires en Amérique du Nord. Une grande part du mérite revient certainement aux organismes mandataires du programme *Tandem*, à leurs travailleurs et à leurs bénévoles qui, grâce aux liens serrés qu'ils entretiennent avec leur communauté, portent, depuis 25 ans, les actions de prévention en matière de sécurité.

Marie-Andrée Beaudoin  
Membre du comité exécutif,  
responsable du développement social  
et communautaire

Claude Dauphin  
Président du comité exécutif,  
responsable de la sécurité  
publique et civile



---

## 1. À L'ÉCOUTE DES CITOYENS

Le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements* – Tandem se caractérise entre autre par une grande flexibilité qui permet de répondre aux besoins particuliers exprimés par les citoyennes et les citoyens par rapport à leur milieu de vie. Chaque année, en réponse à ces besoins, des milliers d'interventions sont posées pour leur permettre de vivre l'esprit en paix.

Tous les arrondissements de Montréal peuvent adhérer à ce programme en confiant sa mise en œuvre à un organisme mandataire. Pour effectuer ce choix, les arrondissements ont à leur portée des outils d'évaluation préparés par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal. Le partenaire retenu peut être :

- un organisme à but non lucratif bien implanté dans son milieu;  
ou
- un consortium d'organismes locaux;  
ou
- un regroupement local de citoyens incorporé.

En 2007, 16 arrondissements d'entre eux participaient au programme. La majorité a désigné un seul organisme mandataire sauf deux qui ont partagé leur territoire en deux secteurs et confié la mise en œuvre du programme à un organisme par secteur. Au total, 18 organismes oeuvrent donc à la prévention en sécurité urbaine à Montréal.

Modulées en fonction des priorités locales, les interventions qui font partie du programme s'inscrivent dans l'un et l'autre des axes suivants :

- un axe majeur : la prévention de la criminalité;
- trois axes mineurs : la prévention des incendies, les premiers secours et la sécurité civile.

## 1.1 UNE DÉMARCHE RIGOUREUSE ANCRÉE DANS LA RÉALITÉ LOCALE

Le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* propose aux organismes mandataires une démarche à la fois rigoureuse et souple. Elle est rigoureuse parce qu'elle assure la convergence entre la réalité locale et l'action de même que la cohérence à l'échelle métropolitaine. Elle est souple parce qu'elle peut se concrétiser différemment selon les ressources et la réalité locale.

Le modèle d'intervention en collaboration avec l'arrondissement, que l'organisme mandataire applique, à son propre rythme, est composé des étapes suivantes :

1. production d'un diagnostic;
2. élaboration d'un plan d'action;
3. réalisation des activités planifiées;
4. évaluation des actions et des interventions.

La préparation du **diagnostic local**, constitue un travail majeur et déterminant qui comprend une enquête sur le sentiment de sécurité des citoyens et une analyse statistique de la situation. À l'origine, le diagnostic demande du temps et exige la mobilisation de tous les acteurs qui connaissent les besoins et les problèmes de l'arrondissement et de sa population en matière de sécurité urbaine. Il doit toutefois faire l'objet d'ajustements constants de manière à refléter les changements du contexte. En 2007, 13 organismes avaient présenté publiquement leur diagnostic.

Soulignons qu'un tel diagnostic est préconisé par la politique ministérielle *Pour des milieux de vie plus sécuritaires* et par la *Stratégie nationale de prévention de la criminalité* (SNPC). Un soutien financier a d'ailleurs été accordé à cette fin à certains organismes mandataires par le Centre national de prévention de la criminalité (CNPC), de concert avec le ministère de la Sécurité publique.

Le **plan d'action** découle du diagnostic local. En effet, les organismes mandataires, en concertation avec les intervenants locaux, sont en mesure d'en déduire les actions prioritaires à mener, puis de les planifier. Le plan d'action relève, non seulement de l'organisme mandataire, mais aussi de tous les intervenants locaux concernés par la sécurité urbaine. En 2007, neuf arrondissements avaient terminé leur plan d'action.

## **Plans d'action 2007 : quelques exemples**

### **PIERREFONDS-ROXBORO**

Le plan d'action de l'arrondissement vise plus particulièrement les groupes les plus vulnérables. Il prévoit toutefois prendre des mesures pour maintenir le sentiment de sécurité exprimé par la population dans le sondage qui a servi au diagnostic. L'organisme mandataire, le YMCA de L'Ouest-de-L'Île, compte travailler en premier lieu au volet communautaire du plan et promouvoir la visibilité du programme.

### **SAINT-LAURENT**

Dans la foulée de l'adoption de son plan d'action en juillet, l'organisme mandataire, le Centre des Femmes de Saint-Laurent, a déployé des efforts pour stimuler la participation citoyenne. Le Centre a plus particulièrement cherché à relancer l'intérêt pour les programmes Parents Secours et Surveillance de quartier. Parmi les actions envisagées figurent également un plan de communication et l'identification des secteurs à risques.

### **SAINT-LÉONARD**

Avec l'aide du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), l'organisme mandataire a constitué un comité de suivi et trois groupes de travail pour la conception de son plan d'action. Leur travail a porté essentiellement sur la prévention du vol et la sécurité routière, sur les relations interculturelles et intergénérationnelles et sur des problématiques liées aux jeunes. Le plan comporte six axes d'intervention et des indicateurs aux fins d'évaluation.

## **1.2 UN ENGAGEMENT COLLECTIF**

Loin d'agir en vase clos, les organismes mandataires des arrondissements travaillent en partenariat avec tous les acteurs concernés par la sécurité urbaine comme :

- les services de police et de prévention des incendies;
- les services supplétifs de sécurité urbaine;
- les services municipaux et paramunicipaux;
- les institutions de santé et de services sociaux;
- les établissements d'enseignement;
- les regroupements de commerçants;
- les tables de concertation et les organismes de quartier.

Cette approche communautaire, unique au monde, est très efficace. Elle favorise une vision commune de la sécurité et tisse un réseau d'échange et de solidarité entre toutes les personnes et les organisations qui, de manière directe ou indirecte, abordent les questions liées à la sécurité.

## 1.3 LA GESTION DU PROGRAMME

### **QUI FAIT QUOI ?**

- Sous le leadership de l'arrondissement, l'organisme mandataire élabore un diagnostic local de sécurité urbaine.
- L'organisme mandataire établit un plan d'action annuel en fonction des priorités qui se dégagent du diagnostic.
- L'organisme mandataire rend compte de ses activités à l'arrondissement au moyen d'un rapport annuel et, au besoin, de rapports sommaires sur un enjeu précis.
- L'arrondissement et l'organisme mandataire évaluent conjointement leurs approches et leurs pratiques.
- L'arrondissement et l'organisme mandataire participent aux sessions de formation financées par la Direction de la diversité sociale, dont une partie est programmée et encadrée par la Table des organismes; ils partagent aussi expertise et information avec les autres arrondissements et organismes mandataires.

## 1.4 UNE VISION D'ENSEMBLE

Les arrondissements et les organismes mandataires reçoivent un soutien stratégique et fonctionnel de la Direction de la diversité sociale qui coordonne le programme de manière à en favoriser la cohérence et la viabilité. Dans ce but, elle :

- offre conseils et avis sur la sélection des mandataires, à la demande des arrondissements;
- produit des outils de gestion et des grilles maîtresses d'évaluation;
- finance le programme de formation;
- anime les échanges d'expertises et de bonnes pratiques, en favorisant les économies d'échelle;
- tisse un réseau d'échange dynamique entre les participants.

En 2007, la Direction a réalisé plusieurs documents d'information. Elle a notamment publié les actes du colloque sur la sécurité urbaine qui a eu lieu en 2005 et réimprimé le Guide d'aménagement pour un environnement sécuritaire. Elle a aussi produit le *Bilan des activités 2005 – 2006 du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem*.

À la suggestion de la Table des organismes mandataires et en collaboration avec les arrondissements et leurs mandataires, elle a produit le document *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem – 1982 - 2007 : 25 années de réalisations remarquables en sécurité urbaine à Montréal*. Cette brochure, qui souligne le 25<sup>e</sup> anniversaire du programme, relate son évolution et illustre l'ensemble de ses réalisations.

## 1.5 UNE EXPÉRIENCE RECONNUE ET PARTAGÉE

Par son approche originale et profitable, le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* suscite grandement l'intérêt au pays comme partout dans le monde. Souvent cité en exemple, il fait de Montréal un joueur de premier plan en matière de prévention comme en témoignent les intervenants dans le domaine qu'il attire chaque année et sa participation à des travaux menés à l'échelle nationale et internationale.

En 2007, des délégations provenant notamment de la Belgique, de la France, du Mexique et du Venezuela sont venues se familiariser avec le programme.

Quelques-uns des travaux auxquels les intervenants ont prêté leur expertise, ont donné des résultats ou vont bientôt le faire. Ainsi, en lien avec les travaux du Réseau des villes canadiennes en sécurité urbaine créé à l'automne 2006 par l'Institut pour la prévention de la criminalité de l'Université d'Ottawa, la Direction a participé aux deux rencontres de travail tenues en juin et en novembre 2007. La Ville de Montréal a d'ailleurs été l'hôte de cette dernière rencontre. Au cours de ces travaux, la Ville a contribué à la préparation du rapport *Pour des cités plus sûres*. Ce document fait état des interventions des 14 municipalités participantes au Réseau en plus de souligner les bonnes pratiques et de relever les défis en matière de prévention. La publication se fera en 2008.

De plus, sous la coordination du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) et en collaboration avec les villes de Liège et de Bordeaux, la Direction a considérablement contribué à la conception du guide *Nuisances publiques liées aux drogues et à la prostitution: Manuel pratique pour l'action locale*. Ce guide devrait faire l'objet d'un plan de diffusion et de formation au cours des prochains mois.

La Direction a aussi participé aux travaux du comité de suivi de l'implantation restreinte de la stratégie de prévention de la criminalité du Québec. Elle a également siégé au comité de sélection et de suivi des projets d'environnement sécuritaire de la Direction de la santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

## 1.6 UN ESPACE DE CONCERTATION

Depuis 2003, la Table des organismes est un lieu formel de concertation pour les organismes mandataires du *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem*.

Elle regroupe présentement 14 membres desservant 12 arrondissements. Dans cette enceinte, les mandataires partagent leurs problèmes, solutions et idées. Ils contribuent ainsi à l'efficacité et à la cohérence du programme.

## 1.6 UN ESPACE DE CONCERTATION *(suite)*

La Table joue aussi un rôle de représentation et de porte-parole auprès de diverses organisations d'envergure nationale ou internationale. Ainsi, elle reçoit les délégations étrangères désireuses de se familiariser avec la réalité des intervenants. En 2007, elle a accueilli une délégation de la Chambre de commerce du Grand Vancouver ainsi que des représentants de la Ville de Vancouver dont son maire Monsieur Sam Sullivan; un professeur de l'Université de Bogota en Colombie, une journaliste du journal Le Monde et des déléguées d'organismes de femmes de Liège en Belgique.

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du programme, la Table s'est donnée de nouvelles orientations. Elle entend accroître la visibilité du programme. C'est la raison pour laquelle elle assumera la responsabilité des Journées de la sécurité urbaine à Montréal, une semaine d'activités qui s'inscrira chaque année dans l'agenda des Montréalaises et des Montréalais. La Table va également favoriser la reconnaissance des compétences des personnes qui travaillent au sein du programme. C'est dorénavant elle qui va assurer la réalisation du plan de formation continue des membres tel que planifié en accord avec la Direction de la diversité sociale. Dans le cadre de cette nouvelle responsabilité, elle s'assurera que toutes les ressources humaines du programme soient en mesure de fournir les services de pointe dans le domaine de la sécurité urbaine.

En lien avec cette réorientation, la Table cherche à resserrer les liens avec ses partenaires gouvernementaux et institutionnels. Au cours de rencontres qui ont eu lieu en 2007 avec ces derniers, elle a revendiqué un financement récurrent et stable pour les programmes communautaires de prévention de la criminalité comme cela a été identifié dans la Politique ministérielle en prévention de la criminalité (2001).

<b>Les formations offertes en 2007</b>
Médiation sociale
Marches exploratoires et aménagement sécuritaire
Centre d'appel d'urgence 911
Prévention des incendies
Sécurité du domicile
Visites-conseils

## 2. UNE PRÉSENCE MARQUANTE

De plus en plus ancré dans la communauté, le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* se déploie dans plusieurs sphères d'activité. En 2007, plus de 2 900 interventions ont été réalisées dans les 16 arrondissements participants. Que ce soit lors des rassemblements de quartiers ou dans les séances d'information, les organismes mandataires ont rejoint au-delà de 100 000 personnes.

Grâce aux liens qu'ils entretiennent dans leur collectivité, les organismes mandataires diversifient leur palette d'intervention. Si l'offre traditionnelle de services comme les visites sécuritaires à domicile se poursuit, d'autres types d'intervention sont implantés, qui font appel à des approches novatrices et recourent à la mobilisation citoyenne. La médiation sociale, par exemple, procure à des groupes de citoyens les moyens d'apaiser les tensions dans leur milieu. Chaque année, les ateliers thématiques s'enrichissent de nouveaux sujets. Ils sont issus des préoccupations exprimées par les citoyennes et les citoyens et reflètent la dynamique particulière du milieu. Dans certains secteurs, par exemple, la problématique de la sécurité routière est en train d'émerger. Cette évolution reflète les enjeux locaux.

La sécurité urbaine touche tous les aspects de la vie. Elle emprunte une multitude de voies depuis la lutte contre la criminalité jusqu'à la cohabitation multiculturelle. Parce que la sécurité urbaine est à la base de la qualité de vie d'une communauté et parce que les organismes mandataires sont bien au fait de la dynamique locale, ils n'hésitent pas à s'engager dans de nouvelles avenues et à diversifier leurs propositions comme en témoignent les pages suivantes. Évidemment, les arrondissements qui ont une solide expérience, soit dix d'entre eux, affichent un bilan plus substantiel.

### 2.1 AXE MAJEUR : PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

#### 2.1.1 SÉCURITÉ DES BIENS ET DU DOMICILE

Il existe plusieurs façons d'aider les citoyens à sécuriser leurs biens et leur domicile.

##### **Visites sécuritaires**

Elles consistent à visiter les domiciles des citoyens qui en font la demande, dans le but de prévenir le cambriolage en milieu résidentiel. L'organisme mandataire analyse les lieux et, selon les besoins, prodigue des conseils et offre des services, tels le burinage de biens et la pose de numéros à l'arrière de la résidence.

## Visites sécuritaires (suite)

### Exemples d'intervention

**Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles** : les visites sécuritaires sont très prisées dans l'arrondissement : 177 ont été effectuées en 2007. Parmi les citoyens qui ont recouru à ce service, 93 % estiment que l'exercice a influencé leur sentiment de sécurité, 80 % ont appliqué les recommandations et 87 % ont jugé pertinente l'information reçue. 384 personnes ont bénéficié d'une visite.

**Le Sud-Ouest (Saint-Paul, Émard et Saint-Henri)** : il se fait environ trois visites sécuritaires par mois dans ce secteur. À l'issue de la rencontre, les citoyens se disent fort satisfaits.

## Burinage de biens personnels

Les objets burinés ayant moins de valeur sur le marché noir, les organismes mandataires prêtent des burins aux citoyens qu'ils visitent et organisent des opérations de burinage dans les lieux publics.

### Exemple d'intervention

**Le Sud-Ouest (Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne)** : au cours de l'été, en collaboration avec le bureau Tandem de Côte St-Paul, Émard et St-Henri ainsi que le Service de Sécurité Incendie, deux étudiants ont procédé à des visites systématiques dans certains secteurs. En plus de sensibiliser les résidents à l'importance de posséder un avertisseur de fumée en bon état, ils procédaient au burinage des objets de valeur. Ils ont ainsi rencontré près de 700 personnes.

## Interventions dans les habitations à loyer modique (HLM) et les immeubles à logements multiples

Dans plusieurs de ces habitations, les résidents vivent des problèmes de sécurité particuliers. Les organismes mandataires s'appliquent à adapter leurs interventions selon les milieux.

### Exemples d'intervention

**Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles** : aux habitations Saint-Georges; complexe d'habitations multiples, plusieurs vols avec effraction ont eu lieu en cours d'année. Après analyse de la situation, l'organisme mandataire a communiqué avec les responsables pour que les portes de secours soient verrouillées. Il a aussi recommandé un système de verrouillage fonctionnel pour les portes d'entrée principales.

## **Interventions dans les habitations à loyer modique (HLM) et les immeubles à logements multiples (suite)**

### **Exemples d'intervention**

**Ville-Marie (secteur est) :** l'organisme mandataire s'est rendu à 22 reprises dans les habitations à loyer modique de son secteur pour présenter ses services et accompagner les locataires dans leurs efforts pour rendre leur milieu de vie plus sécuritaire. Il a par ailleurs organisé quatre rencontres portant sur la sécurité dans les HLM. Aux habitations Saint-Timothée, il a collaboré à l'organisation d'un rassemblement pour que les locataires puissent faire connaissance avec leurs voisins et discuter d'une préoccupation commune : la jouissance paisible des lieux.

**Montréal-Nord :** l'organisme mandataire a fait une démarche de prise en charge citoyenne d'un secteur d'immeuble à loyer modiques. En effet, Tandem Paix et Sécurité Montréal-Nord a été sollicité par l'animatrice de milieu pour organiser un porte-à-porte de sensibilisation sur la sécurité à domicile. Par la suite, à la demande des citoyens du secteur, une marche exploratoire a été effectuée pour déceler les aspects du quartier à améliorer. Depuis, l'organisme travaille de concert avec le comité de locataire en place pour faire des actions relatives à la propreté du secteur et à la paix entre voisins.

## **Projet COCON**

Quand un secteur attire davantage les cambrioleurs, les organismes mandataires avisent rapidement les citoyens de ce secteur afin d'augmenter la vigilance et de réduire les risques.

### **Exemples d'intervention**

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve :** sur la base d'une nouvelle entente avec les services policiers, le comité responsable de l'opération « Cocon » a repris ses activités. Les intervenants de Tandem ont distribué lettres et dépliants à 1 962 domiciles dans 121 secteurs ciblés.

**Montréal-Nord :** à la suite d'une intervention policière dans le secteur nord-est de l'arrondissement qui a mené à l'arrestation d'une quarantaine de trafiquants de drogue, l'organisme mandataire et les policiers ont fait du porte-à-porte pour rassurer les résidents et les inviter à se réapproprier les lieux. Au cours de cette opération, 163 personnes ont été rejointes.

**Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles :** il y a eu 51 activités « Cocon » dans l'arrondissement, dont trois majeures comprenant plus d'une centaine de domiciles. Depuis trois ans, trois îlots font plus particulièrement l'objet d'une vigilance.

## Prévention des vols de véhicules ou d'objets dans les véhicules

Les organismes mandataires sensibilisent les conducteurs aux moyens à prendre pour éloigner les voleurs de leur véhicule.

### Exemples d'intervention

**Le Sud-Ouest (Côte St-Paul, Émard et Saint-Henri):** de septembre à décembre, à la station de métro Angrignon et au Centre Gadbois, plus de 2 000 automobilistes ont reçu un billet de courtoisie les informant des mesures de précaution à prendre pour éviter le vol de leur véhicule. En collaboration avec le poste de quartier (PDQ) 15, l'organisme mandataire a tenu 15 activités de ce genre en cours d'année.

**Ville-Marie (secteur est):** une campagne de sensibilisation a eu lieu auprès des employés de Gaz Métro. Dans les quatre stationnements de l'entreprise, des messages ont été déposés sur les pare-brise, accompagnés d'une note de félicitations ou d'un avis sur les correctifs à apporter. Parmi les 340 billets de courtoisie déposés, on a dénombré une trentaine de fautifs. En 2009, un présentoir de documentation traitant des vols d'auto doit être installé dans l'entrée principale de l'édifice.

## Réseaux de voisinage – Tandem dans ma rue et autres

Les activités de bon voisinage favorisent l'entraide entre voisins et contribuent à dissuader les voleurs. Les organismes mandataires organisent des opérations et des événements variés afin de renforcer les réseaux sociaux.

### Exemples d'intervention

**Ville-Marie (secteur est):** l'initiative « Sécürisons nos environs » a été lancée cette année dans un quadrilatère caractérisé par une forte concentration de HLM. Le projet qui se poursuivra sur une période de trois ans favorisera la vie de quartier et le bon voisinage et améliorera la sécurité des résidents du quartier Sainte-Marie. « Sécürisons nos environs » comprend un volet de propreté et d'embellissement de manière à rendre le milieu de vie plus accueillant. Au cours de l'année, 21 activités ont eu lieu rejoignant ainsi 933 résidents. Les efforts investis ont porté des fruits puisqu'un comité de résidents a pris en charge le dernier événement de l'été. De plus, plusieurs fêtes dans le cadre de la campagne « Bon Voisinage » ont également eu lieu cet été, notamment à deux reprises aux habitations Saint-Thimothée et ce, à la demande des locataires.

**Rosemont–La Petite-Patrie:** l'organisme mandataire a réalisé 24 activités et rejoint plus de 4 000 personnes dans le but de consolider le tissu social. Ainsi, des rencontres ont eu lieu avec des citoyens pour améliorer la situation dans certains parcs. Dans deux habitations à loyer modique, l'organisme mandataire a participé aux réunions des comités de locataires.

## Information générale sur le programme et ses services

Pour se faire connaître et sécuriser davantage les citoyens, les organismes mandataires tiennent des stands d'information à l'occasion de fêtes, de rencontres, etc.

### Exemples d'intervention

**Montréal-Nord** : l'organisme mandataire a assisté à plusieurs activités publiques de l'arrondissement pour donner conseils et information. À la Fête des voisins, il a pu rejoindre plus de 250 personnes. De plus, des séances d'information ont eu lieu au cours des dîners organisés par l'organisme, Un itinéraire pour tous, lors de dîners causeries à l'organisme Carrefour des retraités et lors d'activités tenues par Halte-femmes, un centre d'aide aux femmes violentées.

**Ville-Marie (secteur ouest)** : en collaboration avec les étudiants en gestion de l'Université McGill, l'organisme mandataire s'est doté d'une stratégie de communication visant à promouvoir le programme *Tandem et ses services*. Cette stratégie sera réalisée avec la participation de la population étudiante locale du district Peter-McGill.

**Verdun** : les activités et les services se retrouvent sur le site Internet de l'organisme mandataire. Le site affiche les publications de l'organisme, dont son journal, *Le Préventif*, et propose des conseils de sécurité. Une mise à jour régulière lui assure une fréquentation mensuelle de 230 usagers en moyenne. L'organisme mandataire a également tenu plusieurs kiosques d'information au cours de rassemblements publics qui ont attiré des milliers de personnes.

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve** : l'organisme mandataire a tenu six kiosques d'information dans des lieux publics de l'arrondissement rencontrant ainsi plus de 350 personnes. Ces activités ont eu lieu pendant la Semaine de la police et la Semaine de la prévention de la criminalité et à l'occasion de la première édition des Journées de la sécurité du programme Tandem. Il y a également eu des kiosques d'information dans les Maisons de la culture Mercier et Maisonneuve.

### 2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES

Les participants du *Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem* travaillent pour que chaque citoyen se sente en sécurité, en tous lieux, peu importe son âge et son sexe.

### 2.1.2.1 POUR LES FEMMES

#### **Ici, vous êtes entre bonnes mains**

Cette opération donne aux commerçants les outils nécessaires pour secourir les femmes qui ont besoin d'aide, une façon de tisser des liens de solidarité au sein de la communauté.

#### **Exemple d'intervention**

**Ahuntsic-Cartierville :** l'organisme mandataire a maintenu ce programme auquel 91 commerçants participent.

#### **Information sur les relations hommes-femmes**

Diverses activités renseignent les femmes sur les moyens d'être en sécurité dans leurs relations avec les hommes.

#### **Exemple d'intervention**

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve :** à l'invitation du Centre d'éducation des femmes La Marie-Debout, l'organisme mandataire a tenu une rencontre portant sur le projet de politique d'égalité hommes-femmes de la Ville de Montréal. Il a aussi traité des intentions de l'administration municipale à l'égard de la sécurité des femmes en milieu urbain.

#### **Collaborations avec les groupes de femmes**

En s'associant aux organismes communautaires proches des femmes, les organismes mandataires s'assurent de mieux faire passer leur information sur la sécurité.

#### **Exemple d'intervention**

**Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension :** l'organisme mandataire s'est associé avec le comité Prévention de la violence de la Table Femmes de Parc-Extension afin d'améliorer le sentiment de sécurité des femmes du quartier. Il a joué un rôle majeur dans la planification et la réalisation de plusieurs ateliers qui traitent notamment de prévention dans les lieux publics et autour des logements.

#### **Conseils sur la sécurité dans les transports en commun**

Des activités sont organisées par les organismes mandataires pour conseiller les femmes sur leur sécurité dans les lieux publics, notamment les transports en commun.



## 25 ans de réalisations :

L'essentiel du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements - Tandem



Montréal 

---

## Coup d'œil sur le 25<sup>e</sup>

Le 25<sup>e</sup> anniversaire du programme communautaire de la sécurité urbaine a été marqué par divers événements tant à l'échelle de la Ville que des arrondissements. La brochure commémorative publiée en collaboration avec la Table des organismes mandataires et les arrondissements a suscité beaucoup d'intérêt. La conférence de presse a permis de présenter une vision d'ensemble du mouvement. Les arrondissements participants n'ont pas manqué de souligner cet anniversaire au cours de leurs activités. À la Table des organismes mandataires, les membres ont eu l'occasion de réfléchir à la portée de leurs interventions et d'intensifier leur cheminement collectif. Il y aurait encore beaucoup à dire sur cet anniversaire, ce carnet en donne un aperçu.

### Le programme

Montréal compte parmi les grandes villes les plus sécuritaires d'Amérique du Nord. Malgré ce fait, elle connaît certaines problématiques urbaines. C'est pourquoi, depuis plus de 25 ans, plusieurs expériences ont été menées à Montréal et dans les municipalités environnantes pour mobiliser et sensibiliser les citoyens à la sécurité urbaine. Ainsi, à partir de 1982, les arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal ont progressivement mis en place le programme *Tandem* alors que d'autres villes de l'île de Montréal ont décidé d'implanter des programmes similaires. Ces programmes sont maintenant rassemblés sous le nom de *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* suite à une révision en 2003, découlant des recommandations issues du Sommet de Montréal.

Le programme offre à tous les arrondissements montréalais l'opportunité de mobiliser et de sensibiliser les citoyens quant à la prévention en sécurité urbaine. Il aide les Montréalais à diminuer leurs pertes matérielles, à s'approprier les lieux publics, à jouir pleinement de leur propriété, à donner un milieu de vie sécuritaire à leur famille et à acquérir des valeurs d'entraide et de solidarité. Le programme touche deux axes :

- **Axe majeur** : La prévention de la criminalité soit la sécurité des biens et du domicile, la sécurité des personnes - des femmes, des aînés et des jeunes - ainsi que la sécurité des collectivités;
- **Axe mineur** : La prévention incendie, les premiers secours et la sécurité civile.

Chaque année, le programme permet de mener quelque 2 000 activités de sécurité urbaine qui informent, sensibilisent et mobilisent plus de 100 000 personnes. Chaque arrondissement réalise aussi des activités qui réduisent les situations favorisant la criminalité, modifient certains comportements et attitudes des résidents, des instances communautaires ou des services publics et parapublics concernés et améliorent le sentiment de sécurité dans les endroits ciblés.

## **La sécurité urbaine à Montréal au fil du temps**

---

- 1982** Création d'*Opération Tandem* pour contrer la hausse de vols par effraction dans les domiciles vécus dans certains quartiers de la Ville.
- 
- 1992** Changement de vocation pour *Tandem* dont le mandat est dorénavant axé sur la sécurité et la qualité de la vie urbaine. Le programme rejoint maintenant les jeunes, les aînés, les adultes et plus particulièrement les femmes. Un vaste réseau de partenaires se déploie à la grandeur de la Ville.
- 
- 2001** Le gouvernement provincial confirme le rôle prédominant des municipalités à l'égard de la prévention de la criminalité ainsi que l'importance de l'implication des organismes communautaires dans le dossier avec sa Politique de prévention du crime.
- 
- 2002** Dans le cadre des travaux du Sommet de Montréal, les délégués confirment la pertinence d'un programme de prévention fondé sur l'engagement des citoyens.
- 
- 2004** Le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* voit le jour. La formule renouvelée consacre la primauté de l'action locale et « vise essentiellement à offrir à tous les arrondissements les assises et les moyens de bonifier leurs stratégies locales en sécurité urbaine par l'action citoyenne et communautaire à l'échelle locale »
- 
- 2007** Célébration des 25 années d'existence des programmes communautaires de prévention en sécurité urbaine à Montréal.
- 

### **25 années de rayonnement et de reconnaissance**

---

- 1990** Prix de l'International Society of Crime Prevention Practitioners, États-Unis
- 
- 1990** Prix du Solliciteur général pour la prévention du crime, gouvernement du Canada
- 
- 1992** Prix du ministère de la Sécurité publique, gouvernement du Québec
- 
- 1994** Certificat de mérite, gouvernement du Québec
- 
- 1995** Certificat de mérite, gouvernement du Québec
- 
- 1996** Prix spécial du jury, Comité d'action femmes et sécurité urbaine
- 
- 1996** Certificat de mérite, Coalition pour le contrôle des armes
- 
- 2004** Le *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* reçoit la mention de « bonne pratique » du programme des Nations Unies pour les établissements humains, UN-HABITAT
-

## Ce que certains en disent...

« En nous associant à un programme qui existe depuis 25 ans, nous avons pu tirer profit d'un bagage considérable d'expérience. Nous allons nous servir de ces acquis pour explorer d'autres formules puisqu'il y a une grande place accordée à l'innovation au sein de ce groupe ».

François Bérard, Montréal-Nord

« Au quotidien, il est difficile de savoir si notre travail fait une différence dans la vie des gens. Le fait que le programme *Tandem* existe depuis 25 ans, c'est la preuve que nous avons réussi certaines choses. C'est une sorte de reconnaissance de nos accomplissements ».

Terri Sainte-Marie, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

« La longévité d'un programme comme *Tandem* est bien la preuve qu'il a su s'adapter, évoluer avec le contexte sans jamais perdre sa pertinence. *Tandem* n'a pas vieilli, il se renouvelle constamment ».

Daniel Martin, Ahuntsic–Cartierville

« Les 25 ans du programme *Tandem* nous ont donné l'occasion de consolider les liens entre les différents bureaux et le goût de travailler ensemble. Nous avons envie d'entreprendre des projets communs non seulement pour donner plus de visibilité au programme, mais aussi pour accentuer l'importance qu'il a dans la communauté. La Semaine de la sécurité urbaine en est un bel exemple ».

Johanne Daigle, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

« Pour nous, c'est une grande fierté de célébrer les 25 ans du programme *Tandem*, car nous avons été les premiers à l'actualiser dans notre quartier. Au fil du temps, le programme s'est bonifié. Aujourd'hui, par exemple, la collaboration plus étroite avec les autorités de l'arrondissement est très facilitatrice. Le défi d'un programme de cette nature, c'est d'évoluer sans perdre son âme ».

Paul Vanasse, Sud-Ouest (Côte St-Paul, Émard, Saint-Henri)

« Le 25<sup>e</sup> anniversaire a été à la fois la fin d'une étape dans l'évolution continue du programme et le début d'un nouveau chapitre dans le cheminement dynamique d'un regroupement d'organismes communautaires qui ont toujours su s'adapter à la réalité des quartiers et de la métropole ».

Michel R. Magnan, Sud-Ouest (Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne)

## Conseils sur la sécurité dans les transports en commun (suite)

### Exemple d'intervention

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve** : au pique-nique des femmes du quartier, qui a eu lieu au parc Edmond-Hamelin, l'organisme mandataire a animé une discussion sur la sécurité dans les déplacements, à la maison ainsi que sur la sécurité des enfants.

## Marches exploratoires

Ce type d'intervention, développé par le réseau de sécurité pour les femmes, permet aux organismes mandataires de transmettre aux autorités concernées des recommandations sur l'aspect sécuritaire d'un aménagement urbain en s'appuyant sur les constats des utilisatrices et parfois des utilisateurs des lieux qui en font une analyse systématique à l'aide d'une grille d'évaluation.

### Exemples d'intervention

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve** : Trois marches exploratoires ont eu lieu à la Promenade Bellerive en lien avec la démarche de Revitalisation urbaine intégrée. Elles devaient contribuer au diagnostic du programme d'environnement sécuritaire de la Direction de santé publique.

**Verdun** : en collaboration avec le Centre des femmes de Verdun, une marche exploratoire a eu lieu sur les rues Wellington, de L'Église et Galt, en compagnie de huit participantes. Les marcheuses ont identifié les éléments pouvant causer une insécurité et des démarches ont été entreprises pour donner suite à leurs constats.

**Montréal-Nord** : Au mois de mars, a eu lieu le mois des marches exploratoires dans le quartier. Au cours de cette période, il s'est déroulé 6 marches exploratoires, de jour et de soir, avec différents groupes de citoyens (femmes, familles, personnes à mobilité réduite, communautés culturelles). Les éléments causant de l'insécurité ont été identifiés par les différents groupes. Ces démarches ont été complétées par des sondages auprès des groupes de jeunes des écoles primaires. Un rapport a été produit et un Comité de citoyens pour la Paix et la sécurité a été créé de façon à pouvoir faire les représentations nécessaires auprès des personnes en autorité.

### 2.1.2.2 POUR LES AÎNÉS

#### Information et sensibilisation sur la fraude et les abus

Les organismes mandataires renseignent et outillent les personnes âgées pour qu'elles soient capables de repérer les criminels et de s'en protéger.

## Information et sensibilisation sur la fraude et les abus *(suite)*

### Exemples d'intervention

**Ahuntsic-Cartierville:** l'organisme mandataire a rejoint 300 personnes âgées via 25 séances d'information qui traitaient des abus envers les aînées, de déplacements en milieu urbain et de sécurité domiciliaire.

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve:** une présentation de la pièce de théâtre « Réveille-toi Arthur » a eu lieu au CCSE Maisonneuve en présence d'un auditoire de 125 aînés. Cette création de la troupe Poivre et Sel traite des abus envers les personnes âgées. À la fin de la représentation, des intervenants ont répondu aux questions des spectateurs.

**Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles:** après la pièce « Madeleine et la menace » qui racontait les démêlés de Madeleine avec son fils, la création « Madeleine en résidence » aborde différents aspects des abus envers les aînés: fraudes financières, harcèlement psychologique, abus physiques et prosélytisme religieux. Les quatre représentations ont été suivies d'une discussion avec des experts. L'œuvre semble promise au même succès que « Madeleine et la menace » dont 600 copies du DVD ont été vendues.

**Rosemont-La Petite-Patrie:** l'organisme mandataire a conçu un atelier thématique traitant de la fraude, de la sollicitation et des abus financiers. Des séances ont eu lieu dans les habitations à loyer modique du quartier La Petite-Patrie ainsi que dans quelques résidences pour personnes âgées du quartier Rosemont.

## Rencontres intergénérationnelles

Au moyen d'activités spéciales, les organismes mandataires tentent de rapprocher les aînés et les jeunes afin d'ébranler leurs préjugés respectifs.

### Exemples d'intervention

**Le Sud-Ouest (Pointe St-Charles et Petite-Bourgogne):** avec l'aide de 15 étudiants de l'école Charles-Lemoyne et en collaboration avec le Regroupement des organismes pour aînés du Sud-Ouest de Montréal (ROPASOM), 25 résidents de la Tour Montmorency ont pu fleurir leur balcon. L'activité « La Fleur de l'âge » s'est déroulée à la fin mai.

**Verdun:** au centre communautaire Marcel-Giroux, une activité de la Concertation des ressources pour aînés de Verdun, dont fait partie l'organisme mandataire, a permis des échanges entre 60 aînés et 32 enfants de 4<sup>e</sup> année. Au programme: spaghetti, cadeaux et bingo.

## **Rencontres intergénérationnelles** *(suite)*

**Le Sud-Ouest (Côte St-Paul, Émard et Saint-Henri):** des grand-mères congolaises nouvellement arrivées au Québec ont suivi la formation gardiens avertis et un cours de secourisme. Elles ont pu par la suite offrir leurs services de gardiennage aux parents du quartier. Cette initiative de l'association Les Mamies immigrantes fait d'une pierre deux coups : les grand-mères s'intègrent dans la communauté et se font un peu d'argent.

## **Information sur la sécurité à domicile**

Qu'elles vivent à la maison, en HLM ou dans une résidence, les personnes âgées ont besoin de se sentir en sécurité chez elles.

### **Exemples d'intervention**

**Le Sud-Ouest:** Le Rendez-vous des aînés au Centre Gadbois a attiré 370 personnes âgées, la plus forte assistance en huit ans d'existence. Au cours de la matinée, les participants ont assisté à deux conférences, l'une sur l'histoire du quartier Saint-Henri et l'autre sur la maladie d'Alzheimer. Durant la journée, ils ont obtenu des réponses à leurs questions en visitant les 23 kiosques d'information tenus par des groupes communautaires, des professionnels et des institutions. Les organismes mandataires ont fait également plusieurs activités d'animation grâce aux capsules d'information du Regroupement des organismes pour aînés et aînées du Sud-Ouest de Montréal (ROPASOM) portant sur la prévention des incendies, le service d'urgence 911, les médicaments, le programme Info stop point rouge, la sécurité piétonnière, la prévention des chutes et, bien sûr, la sécurité à domicile.

**Rosemont–La Petite-Patrie:** savoir utiliser convenablement les interphones dans les immeubles à logements est un gage de sécurité. C'est pourquoi, en collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), dans tous les HLM de La Petite-Patrie et quelques-uns de Rosemont, l'organisme mandataire a montré aux locataires la manière d'utiliser ces appareils tout en les sensibilisant sur la nécessité de bien contrôler les accès des immeubles.

### **2.1.2.3 POUR LES JEUNES**

#### **Information sur la sécurité personnelle**

Pour intéresser les jeunes à leur sécurité, les organismes mandataires font appel à l'imagination : théâtre, jeux de rôles, jeux de société et marionnettes sont couramment utilisés. Pour les plus vieux, des ateliers adaptés sont organisés en tenant compte des caractéristiques des jeunes visés.

## Information sur la sécurité personnelle (suite)

### Exemples d'intervention

**Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce :** dans les écoles de l'arrondissement, autant les élèves que les directions connaissent et apprécient le programme *Tandem*. En 2007, l'organisme mandataire a animé 239 séances dans 22 écoles primaires et secondaires. Conçues en fonction de l'âge de l'auditoire, les séances sont interactives et amusantes.

**Verdun, Ville-Marie (secteurs est et ouest) Mercier–Hochelaga-Maison-neuve, Rosemont–La Petite-Patrie, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles :** le canard Poilu a fait des petits. Le livre-disque lancé en 2005 par les organismes mandataires de Ville-Marie (secteur est) et de Mercier–Hochelaga-Maison-neuve a servi à l'animation auprès de tout-petits à de nombreuses reprises. Poilu montre aux jeunes ce qu'ils doivent faire s'ils trouvent une seringue et en présence d'un inconnu. Il leur enseigne également le respect des biens d'autrui. Dans le secteur Ville-Marie est, 22 animations « Poilu » ont sensibilisé 340 enfants âgés entre trois ans et demie et six ans ainsi que leurs parents qui furent rejoint par le biais des écoles, des centres de la petite enfance (CPE) et des HLM.

**Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles :** le programme d'animation dans les écoles de l'organisme mandataire aborde des sujets variés. Il comprend des ateliers sur l'importance de la sécurité, les rapports avec les inconnus, la sécurité sur Internet, la résolution de conflits, les préjugés et l'intimidation. En 2007, l'organisme mandataire a tenu 118 séances qui ont rejoint plus de 3 152 élèves.

**Verdun :** le projet « Jeunes et civisme », s'est déroulé du 5 au 21 décembre 2007. Il s'adressait aux 40 élèves de 13 à 17 ans des deux classes d'adaptation scolaire de l'école Monseigneur-Richard à Verdun. L'organisme mandataire (Action Surveillance Verdun) a conçu et animé cinq ateliers portant sur la citoyenneté et la démocratie; la sécurité et le respect des règles; la famille, les relations interculturelles et intergénérationnelles; le respect de l'environnement ainsi que le secourisme. Ce projet a été possible grâce à une subvention du Contrat de Ville pour le volet de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à la collaboration de partenaires tels que l'école Monseigneur-Richard et le poste de quartier 16. Les élèves et les partenaires ont été satisfaits des thèmes abordés, des activités choisies et du déroulement du projet en général. Bref, le projet a été une réussite.

## Réflexion sur le vandalisme

Quand ils rencontrent les enfants, les organismes mandataires leur parlent souvent du vandalisme sur les biens collectifs et les encourage à réfléchir à la question.

### Exemple d'intervention

**Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce** : plus de 5 000 m<sup>2</sup> de murs ont été débarrassés de leur graffiti en 2007. En plus, l'arrondissement s'enorgueillit de quatre murales communautaires réalisées par des jeunes encadrés par un artiste. Par cette initiative à caractère éducatif, les apprentis muralistes apprennent à réfléchir aux conséquences de leurs actions. Les murales sont appréciées à tel point que l'organisme mandataire a reçu des commandes pour l'an prochain.

## Lutte contre le taxage et l'intimidation

Les organismes mandataires interviennent dans les écoles primaires et secondaires pour renseigner les jeunes sur le taxage et l'intimidation et briser l'isolement de ceux qui y sont soumis.

### Exemples d'intervention

**Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce** : à l'écoute des préoccupations exprimées par ses partenaires, l'organisme mandataire a conçu l'atelier thématique « Démystifier la diversité des cultures dans le respect et la non-violence ». Cet atelier aide les jeunes à affirmer leur identité et les rendre ainsi moins vulnérables. Ils y apprennent à cultiver leur différence et leur estime personnelle et à ne pas se fier uniquement aux apparences.

**Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension** : plusieurs ateliers sur le taxage et l'intimidation ont eu lieu dans les écoles de l'arrondissement. À la demande de la direction de l'école Saint-Gabriel-Lalemant, l'organisme mandataire a procédé à une analyse de la situation à l'aide d'un questionnaire distribué aux élèves. Après étude des données recueillies, l'organisme a fait des recommandations à la direction de l'institution.

**Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles** : à l'école Sainte-Germaine Cousin, une vaste offensive avec les partenaires pour réduire la violence indirecte, comme l'intimidation, a débuté cette année. D'une durée de deux ans, le projet incluait le défi « Moi, j'embarque » qui proposait à chaque élève de corriger un comportement inapproprié pendant six mois. À la suite de quoi, son amélioration était évaluée par ses camarades de classe qui choisissaient alors un gagnant. Certaines activités s'adressent aussi aux parents et aux enseignants. La qualité et la pertinence de cette démarche a valu à l'école d'être l'une des six écoles québécoises à se classer École associée-UNESCO pour le développement d'une culture de paix.

## Lutte contre le taxage et l'intimidation (suite)

### Exemples d'intervention

**Le Sud-Ouest:** le projet « Gagner avec ta gang » a permis de subventionner 39 activités réalisées par des groupes de jeunes et de promouvoir ainsi une version positive de la *gang*. Les jeunes ont réalisé des films, organisé leur bal de finissants, confectionné des ceintures à partir de matériel recyclé, etc. « Gagner avec ta gang » est la deuxième phase d'un programme financé par le Centre national de prévention de la criminalité. Les organismes mandataires avaient auparavant fait une analyse de la situation qui l'a mené à cibler les élèves du troisième cycle du primaire ainsi que de la première à la cinquième année du secondaire. À cette initiative s'ajoutent 20 ateliers de prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue présentés dans les classes de sixième année.

## Sensibilisation des parents

Que ce soit en distribuant de l'information pendant les activités destinées aux enfants ou au moyen d'interventions ciblées, les organismes mandataires sensibilisent les parents à la sécurité des leurs.

### Exemples d'intervention

**Le Sud-Ouest (Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne):** l'organisme mandataire a rencontré à trois reprises les parents inscrits à l'Informel, un projet qui fait le lien entre les écoles primaires Charles-Lemoyne et Jeanne-LeBer, et les parents dont les enfants fréquentent ces écoles. Les échanges ont porté sur l'intimidation entre enfants et sur la sécurité sur Internet.

**Le Sud-Ouest (Côte St-Paul, Émard et Saint-Henri):** pour persuader les parents de l'importance de leur rôle par rapport à la sécurité de leur enfant, l'organisme mandataire leur remet le carnet d'identité de leur jeune. Le carnet comprend une photographie et les coordonnées du jeune. En 2007, 523 carnets ont ainsi été remis aux parents.

## Résolution de conflits

Les organismes mandataires offrent des animations interactives et des suggestions de projets sur la manière de résoudre les conflits entre les enfants.

### Exemple d'intervention

**Le Sud-Ouest (Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne):** l'initiative « Habiter la mixité » de l'OMHM, qui s'adresse aux jeunes des habitations Alexandra, vise le rapprochement entre jeunes de cultures et milieux différents. L'organisme mandataire a collaboré avec l'intervenante, notamment en présentant un atelier.

## **Burinage de bicyclettes**

En été, les organismes tiennent des activités de burinage pour les jeunes et profitent de l'occasion pour parler de la sécurité à vélo.

### **Exemples d'intervention**

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve** : à huit reprises pendant les fêtes de quartier, les fêtes familiales ou scolaires, l'organisme mandataire a procédé au burinage de bicyclettes. Résultat : 447 vélos burinés et plus d'un millier de dépliants sur la prévention contre le vol de vélo distribués. À ces occasions, il y avait également des présentations sur les divers types de cadenas de vélos et les techniques appropriées de verrouillage.

**Ahuntsic-Cartierville** : il y a eu 15 opérations de burinage de vélos dans l'arrondissement qui ont permis de marquer 475 bicyclettes.

## **2.1.3 SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS**

Dans une métropole, les communautés peuvent vivre certains problèmes, parfois complexes, qui demandent des interventions variées.

### **Prévention du vandalisme**

Les organismes mandataires sensibilisent les jeunes à l'impact du vandalisme sur la qualité de vie et le sentiment de sécurité. Ils donnent aussi aux citoyens des moyens de prévenir les actes des vandales.

#### **Exemple d'intervention**

**Anjou** : à la Fête de famille de l'arrondissement, le graffiteur professionnel Arpy a fait une démonstration de ses talents et les adultes comme les jeunes en ont tiré des leçons. Les deux toiles de l'artiste sont parvenues à démystifier l'art urbain aux yeux des parents et à leur faire comprendre l'intérêt des jeunes à l'égard de ce phénomène. Les seconds ont pu réaliser qu'un mode d'expression, quoique marginal, peut être positif à la condition qu'il respecte les droits d'autrui.

### **Interventions pour rendre les espaces publics plus sécuritaires**

Quand les citoyens évitent de fréquenter un parc ou tout autre espace public parce qu'ils ne s'y sentent pas en sécurité, les organismes mandataires interviennent.

## **Interventions pour rendre les espaces publics plus sécuritaires** *(suite)*

### **Exemples d'intervention**

**Ahuntsic-Cartierville :** il y a abondance d'espaces verts dans l'arrondissement, c'est pourquoi la sécurité dans les parcs prend une grande importance. Pendant la saison chaude, une équipe de 12 patrouilleurs à vélo circulent dans les parcs et les pistes cyclables de l'arrondissement pour veiller à la sécurité. Ainsi, les patrouilleurs ont effectué 3 121 visites de sites et ont produit 1980 rapports d'observation. Ils ont pour mandat de s'assurer du bon état des lieux, de voir à ce que les règlements soient respectés et de vérifier que les aires de jeu soient sécuritaires. Toutes leurs observations et leurs interventions sont compilées pour faire l'objet d'un suivi.

**Mercier-Hochelaga-Maisonneuve :** pour sa première édition, D'là visite dans votre ruelle a ciblé neuf ruelles dans trois quartiers. Invités à participer à des rencontres avec leurs voisins, les citoyens étaient informés des ressources à leur disposition dans leur environnement. Il était également question de propreté et de sécurité. Ces activités, organisées en collaboration avec plusieurs partenaires, avaient pour finalité de favoriser la cohésion entre résidents d'un même quadrilatère.

**Rosemont-La Petite-Patrie :** à la demande de l'arrondissement, l'organisme mandataire a accordé une attention particulière aux parcs. En collaboration avec des partenaires, une tournée a eu lieu dans 18 parcs au cours de l'été. Certains parcs ciblés ont été le site d'activités d'animation et les citoyens ont assisté à deux rencontres pour discuter de solutions susceptibles d'améliorer la situation dans les parcs Père-Marquette et de Gaspé. La sécurité dans les espaces verts occupera dorénavant une plus grande place dans le plan d'action annuel.

**Le Sud-Ouest (Côte St-Paul, Émard et Saint-Henri) :** pour évaluer la sécurité au parc Saint-Paul, un espace vert inclus dans le programme de réaménagement urbain intégré, l'organisme mandataire a réalisé un sondage ainsi que plusieurs marches exploratoires avec les citoyens. Après analyse des données recueillies, il a transmis ses recommandations aux autorités de l'arrondissement.

**Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce :** des animateurs ont fréquenté les parcs du quartier Côte-des-Neiges durant l'été en quête de jeunes désœuvrés. Ils les abordaient, leur proposaient des activités et les référaient aux ressources du quartier. Leur présence avait aussi pour effet d'inciter des flâneurs incommodes à quitter les lieux.

## Médiation sociale

La médiation sociale mobilise les citoyens afin qu'ils réfléchissent aux problèmes sociaux de leur communauté et qu'ils participent à la recherche de solutions destinées à amortir les irritants quotidiens pouvant dégrader leur milieu de vie.

### Exemples d'intervention

**Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension** : dans le but de favoriser une meilleure cohabitation au sein du complexe d'habitation Rousselot, l'organisme mandataire siège au comité aviseur en médiation sociale. Il collabore aux différentes initiatives pour favoriser la vie sociale et joue un rôle de conseiller

**Ville-Marie (secteur est et ouest)** : les deux organismes mandataires ont investi beaucoup d'énergie dans le projet de médiation sociale « Coexistence pacifique ». Ils ont produit des outils de communication, conçu un atelier d'animation, informé les citoyens et les organismes communautaires par divers moyens. Des ateliers sur la résolution de conflits ont eu lieu dans les camps de jour, au YMCA et à l'église Saint-James. En outre, cinq rencontres ont eu lieu dans des secteurs du centre-ville pour tenter de résoudre des problèmes liés à la présence estudiantine quelquefois perturbante et à l'itinérance. Environ 2 500 personnes ont obtenu des renseignements sur le projet et des citoyens ont exprimé le désir de recourir à ce service dans leur collectivité.

**Montréal-Nord** : une entente de service a été signée entre l'organisme mandataire et l'Institut pacifique pour développer un projet de médiation sociale dans le quartier nord-est de Montréal-Nord. Ce projet va permettre aux citoyens de bénéficier gratuitement d'un service de médiation et ainsi favoriser un climat de paix dans la résolution de conflits entre les résidents du secteur.

## Actions pour diminuer la prostitution et la toxicomanie

Ces deux phénomènes, souvent liés l'un à l'autre, constituent une préoccupation majeure dans certains quartiers.

### Exemples d'intervention

**LaSalle** : c'est par les activités sportives et le travail de proximité que l'organisme mandataire tente de protéger les jeunes de la drogue et de la prostitution. Les jeunes qui fréquentent les parcs sont plus vulnérables à la présence des gangs de rue et c'est pourquoi, des équipes sont constituées pour participer à des tournois durant l'été. Les activités se poursuivent dans les écoles pendant l'année scolaire. Le travail de proximité s'effectue aussi au rythme des saisons : dans la rue pendant les chaleurs estivales puis autour des écoles. La formule permet de mieux s'approcher des jeunes pour être en mesure de les aider en situation de crise.

## **Actions pour diminuer la prostitution et la toxicomanie**

*(suite)*

### **Exemples d'intervention**

**Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension** : l'organisme mandataire s'est adressé à neuf jeunes adultes lors d'un atelier sur la consommation de drogues.

## **Information des nouveaux résidants**

Les organismes mandataires renseignent les nouveaux résidants sur les habitudes locales de sécurité et les ressources qu'ils peuvent utiliser.

### **Exemples d'intervention**

**Ville-Marie (secteur est)** : l'organisme mandataire s'est adressé à deux reprises aux arrivants de la communauté chinoise. Chaque fois, il leur présente le programme et ses services et leur parle de la fraude perpétrée au moyen des guichets automatiques et des cartes de crédits, du vol à la tire et du vol par effraction dans les domiciles. Grâce aux services d'un interprète, les rencontres sont traduites simultanément en mandarin. Sur les mêmes thèmes, 24 sessions d'information ont également été diffusées au Cégep du Vieux-Montréal et dans les classes de francisation offertes aux nouveaux arrivants.

**Ville-Marie (secteur ouest)** : l'organisme mandataire a proposé à 50 demandeurs d'asile une marche exploratoire qui leur a fait mieux connaître les services à leur disposition. On leur a aussi donné des renseignements sur les règles à observer et les comportements à adopter pour assurer leur sécurité dans la métropole.

## **2.2 AXE MINEUR: PRÉVENTION INCENDIE, PREMIERS SECOURS ET SÉCURITÉ CIVILE**

L'axe mineur du *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* porte sur la prévention incendie, les premiers secours et la sécurité civile. Bien qu'il soit encore nouveau, cet axe inspire plusieurs interventions.

### **2.2.1 PRÉVENTION DES INCENDIES**

Lors de visite domiciliaire, les organismes mandataires vérifient l'état du détecteur de fumée, les types de fils de rallonge électrique utilisés et divers autres points reliés à la prévention des incendies.

## 2.2.1 PRÉVENTION DES INCENDIES (suite)

### **Exemple d'intervention**

**Lasalle** : pour inciter la population à vérifier les piles de leur détecteur de fumée, à l'occasion de la campagne « Change ta pile », il y a eu tirage d'un voyage à Disney World pour quatre personnes.

## 2.2.2 PREMIERS SECOURS

### **Formation Gardiens avertis**

Ce cours outille les jeunes qui sont souvent seuls à la maison ou qui sont responsables de plus jeunes qu'eux.

### **Exemples d'intervention**

**Ville-Marie (secteur est)** : après avoir expérimenté diverses formules, l'organisme mandataire a choisi de concentrer cette formation en une seule journée. En 2007, 13 jeunes d'un centre de loisirs du secteur Ste-Marie l'ont suivie.

**Le Sud-Ouest (Côte St-Paul, Émard et Saint-Henri)** : l'organisme mandataire offre cette formation par l'intermédiaire des écoles. En 2007, il y a eu cinq sessions auxquelles ont assisté environ 75 jeunes.

### **Formation de moniteurs pour les camps de vacances**

Des situations d'urgence peuvent se présenter durant les vacances estivales. Voilà pourquoi plusieurs organismes mandataires prennent soin de préparer les moniteurs de camp en pareils cas.

### **Exemples d'intervention**

**Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce** : lorsqu'il a rencontré le personnel de 22 camps de jour qui s'occupent de 1 300 enfants, l'organisme mandataire leur a donné des renseignements sur la sécurité et s'est assuré que les moniteurs étaient bien préparés pour faire face à toute situation comportant un enjeu sécuritaire.

**Le Sud-Ouest (Pointe Saint-Charles et Petite-Bourgogne)** : au cours de leur formation, une vingtaine de moniteurs du camp de jour de la maison Saint-Columba ont appris à se déplacer avec les groupes de jeunes et, plus particulièrement, à emprunter l'autobus. Ils ont aussi obtenu des conseils sur la manière de détecter des problèmes comme le taxage ou l'intimidation.

## 2.2.3 PROTECTION CIVILE

### **Inscription de numéros civiques à l'arrière des domiciles**

Cette intervention facilite la tâche des services publics en cas d'urgence (police, pompiers, ambulance). Les organismes mandataires la proposent à tous les citoyens qu'ils visitent et dont l'arrière de la résidence n'est pas identifié.

#### **Exemples d'intervention**

**Rosemont–La Petite-Patrie** : dans les secteurs plus affectés par les vols par effraction, un dépliant d'information est déposé à chaque porte, qui incite à se pourvoir d'un éclairage adéquat et à afficher le numéro de son immeuble sur un mur arrière de leur résidence. Plus de 7 500 domiciles ont reçu cette information.

**Ville-Marie (secteur est)** : sélectionnées sur la base de la recension effectuée en 2006, huit ruelles ont fait l'objet de la campagne « On est plaqué ». Pour 2007, 1 013 logements de plus affichent maintenant leur numéro d'immeuble côté ruelle.

### **Préparation aux sinistres**

Chaque citoyen devrait savoir comment agir en cas de catastrophe naturelle ou autre : panne d'électricité, verglas, déversement de produits toxiques, etc.

#### **Exemples d'intervention**

**Lachine** : une campagne de sensibilisation a eu lieu dans le quartier Duff Court. Les locataires du secteur ont appris les dispositions à prendre en cas d'urgence et ont reçu une carte aimantée affichant les numéros des principaux services d'urgence.

**Rosemont–La Petite-Patrie** : au cours de la campagne « Au feu ! Au vol ! » qui a donné lieu à 19 activités, plus de 2 000 personnes ont reçu de l'information sur les principes de sécurité à domicile.

## 2.3 RÉSEAUX DE PARTENARIATS

Les arrondissements et les organismes mandataires travaillent en étroite collaboration avec tous les acteurs locaux concernés par la sécurité urbaine. D'année en année, ce réseau s'élargit et les questions de sécurité sont de plus en plus présentes dans l'espace communautaire. Ces collaborations prennent diverses formes : tables de concertation, projets intégrés, études conjointes...

## 2.3 RÉSEAUX DE PARTENARIATS (suite)

### **Exemples d'intervention**

**Saint-Léonard** : l'organisme mandataire a entrepris la réalisation de son plan d'action par un événement public où tous étaient conviés à prendre connaissance des résultats du diagnostic. À l'issue de cette rencontre, un comité de suivi et trois groupes de travail ont été formés en tenant compte de la diversité de la population et de la représentativité des différents organismes communautaires. Quant au plan d'action, il est si clairement associé à la concertation que les responsabilités liées à chacun des axes d'intervention ont été confiées à un organisme.

**Montréal-Nord** : pour sa deuxième année au sein du programme, l'organisme mandataire a cherché à accroître ses collaborations avec ses partenaires du milieu. En compagnie des membres du consortium **Tandem Paix et Sécurité Montréal-Nord** qui se forme autour des questions relatives à la paix et à la sécurité, l'organisme mandataire a animé une réflexion sur les pistes d'action et l'adoption d'approches novatrices pour promouvoir une culture de paix et de sécurité dans le quartier.

**Rosemont-La Petite-Patrie** : l'organisme mandataire participe depuis juin dernier au comité de travail sur la sécurité urbaine en collaboration avec l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, un espace de réflexion et d'action dédiée à la sécurité qui regroupe toutes les ressources du milieu concernées par ce sujet.

## 2.4 FORMATION EN CONTINU

Une action efficace en sécurité urbaine fait appel à de multiples connaissances et nécessite des aptitudes dans les domaines les plus variés. Chaque année, les organismes mandataires soit participent à des formations offertes par la Table des organismes, soit organisent des séances de formation à l'intention de collègues d'autres organismes mandataires.

### **Exemples d'intervention**

**Lachine** : pour être en mesure de mettre en œuvre le plan d'action, les membres du CASUAL (Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement de Lachine qui est constitué d'organismes et d'institutions de Lachine) ont suivi les formations sur la médiation sociale et sur les marches exploratoires. En plus, les deux délégués qui ont assisté au symposium « Vieillir en sécurité » ont produit un document de référence sur ce thème.

## 2.4 FORMATION EN CONTINUU (suite)

**Verdun :** la formation est importante pour l'organisme mandataire. En cours d'année, son personnel a assisté à des ateliers sur la médiation sociale, l'animation auprès des enfants, la sécurité domiciliaire et le secourisme. L'organisme a aussi cherché à parfaire d'autres savoirs tel que la budgétisation.

## 2.5 DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

ÉLÉMENT	QUANTITÉ
Activités de sensibilisation	2 795
Citoyens rejoints	100 626
Événements spéciaux	108
Documents Tandem et autres	152 950
Séances de travail en concertation	1 772
Partenaires concertation	1 444
Partenaires	1 478
Couverture médiatique	212

*(Ces compilations sont présentées sur la base des données disponibles pour 12 organismes mandataires sur les 18 en activité.)*

### 3. LES 16 ARRONDISSEMENTS PARTICIPANTS ET LES MANDATAIRES

ARRONDISSEMENT	MANDATAIRE
Ahuntsic-Cartierville	Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville
Anjou	Opération surveillance Anjou
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Prévention Notre-Dame-de-Grâce
Lachine	CASUAL (Comité d'action en sécurité urbaine de l'arrondissement de Lachine composé d'organismes et d'institutions)
LaSalle	Club garçons et filles de LaSalle
Le Sud-Ouest	YMCA de Pointe-Saint-Charles et Prévention Sud-Ouest
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	CCSE Maisonneuve
Montréal-Nord	Maisons de transition de Montréal inc.
Pierrefonds-Roxboro	YMCA de l'Ouest-de-l'Île
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	Société Ressources – Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc.
Rosemont–La Petite-Patrie	Loisirs du Centre Père-Marquette
Saint-Laurent	Centre des femmes de Saint-Laurent
Saint-Léonard	Carrefour des femmes de Saint-Léonard
Verdun	Action Surveillance Verdun
Ville-Marie	Association sportive et communautaire du Centre-Sud et YMCA du Centre-ville
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Centre de loisirs communautaires Lajeunesse

Les coordonnées des organismes mandataires sont disponibles sur le site Internet de la Ville à l'adresse [www.ville.montreal.qc.ca/tandem](http://www.ville.montreal.qc.ca/tandem).



---

# CRÉDITS

Le Bilan d'activités 2007 du *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem* est une publication de la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal.

Octobre 2008

## **Coordination**

Marcel Cajelait, conseiller en développement communautaire  
Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal

## **Communications**

Fedwa Lahlou  
Service des communications et des relations avec les citoyens de la Ville de Montréal

## **Rédaction**

Danielle Massé, rédactrice agréée

## **Conception graphique**

natalicommunication design

Dépôts légaux

ISBN 978-2-7647-0775-3

## **Pour information**

Marcel Cajelait, conseiller en développement communautaire  
Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal

Direction de la diversité sociale

801, rue Brennan, 5<sup>e</sup> étage

Pavillon Duke-Nord

Montréal (Québec) H3C 0G4

514 872-7953

[mcajelait@ville.montreal.qc.ca](mailto:mcajelait@ville.montreal.qc.ca)





